

TERMES DE REFERENCE
EVALUATION FINALE

Titre des TdRs	Évaluation finale
Titre du projet	Renforcement des bonnes pratiques et des mobilisations citoyennes en faveur de politiques publiques adaptées à la réduction des inégalités au Sahel
Bailleur de fonds	AFD - Convention N° CZZ 2920 01 A
Pays	Burkina Faso, Niger, Sénégal, Tchad, France
Budget indicatif disponible pour l'évaluation	30 000 Euros
TdRs élaborés par	Aminata MBENGUE DIOP Date : septembre 2023
TdRs revus par	Oxfam France: Philippine Vasseur et Benjamin Westercamp Oxfam au Sénégal: Khady Seck DIOP Oxfam au Burkina: Haoua OUATTARA Oxfam au Niger: Mahaman Rabiou MAHAMAN Oxfam au Tchad: Arthel Kalala MBIOLA Date: Octobre 2023 (revus en février 2024)
TdRs approuvés par	AFD Date: 08/02/2024
Date de soumission des offres	Voir partie 4.2 : calendrier
Contacts	Aminata MBENGUE DIOP, Coordinatrice de projet (Oxfam au Sénégal) Aminata.Diop@oxfam.org ; Oumarou Adamou HAINIKOYE, Responsable financier (Oxfam au Sénégal): oumarou.adamou.hainikoye@oxfam.org ; Benjamin WESTERCAMP, Chef de Pôle Financements Institutionnels et Programmes bwestercamp@oxfamfrance.org ;

SOMMAIRE

I.	Présentation du projet à évaluer et de son contexte	3
1.1.	Note de présentation	3
1.2.	Contexte du projet	4
a.	<i>Objectifs</i>	4
b.	<i>Plan de financement</i>	4
c.	<i>Bénéficiaires directs et indirects</i>	5
d.	<i>Activités et principaux résultats escomptés</i>	6
II.	Type d'évaluation	9
III.	Objectifs et méthodologie de l'évaluation	9
3.1.	Justification / Objectifs de l'évaluation	9
3.2.	Thématiques / questions évaluatives à traiter	11
3.3.	Méthodologie	12
IV.	Modalités de l'évaluation	13
4.1.	Moyens	13
a)	<i>Humains</i>	13
4.2.	Calendrier de l'évaluation	13
4.3.	Produits attendus	13
4.4.	Critères de sélection de l'équipe d'évaluation	14
4.5.	Modalités de réponse et modalités contractuelles	15
a)	<i>La proposition méthodologique, technique et financière</i>	15
b)	<i>Contrat et paiement</i>	15
4.6.	FRAUDE ET SAUVEGARDE	15

I. Présentation du projet à évaluer et de son contexte

1.1. Note de présentation

Nom du porteur	Oxfam France (OFR)
Site internet	www.oxfamfrance.org

Nom du projet – Libellé court :	Sahel – A égalité
Nom du projet – Libellé long :	Renforcement des bonnes pratiques et des mobilisations citoyennes en faveur de politiques publiques adaptées à la réduction des inégalités au Sahel.
Date de démarrage et date de clôture	1^{er} octobre 2020 – 30 juin 2024¹
Lieu d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Burkina Faso : Régions du Centre, du Centre-Nord et du Plateau central Sahel² - Niger : Régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry - Sénégal : Régions de Thiès, Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kédougou, Ziguinchor et Dakar - Tchad : Région du Lac Tchad - France : territoire national
Type de projet	Convention Programme
Numéro de la phase si récurrence	Phase 1
Thématique(s) principale(s)	Réduction des inégalités au Sahel

Principaux partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Burkina Faso : l'Association des Femmes Juristes du Burkina Faso (AFJ/BF), Balai Citoyen, le Centre d'Etude et de Recherche Appliquée en Finances Publiques (CERA-FP) ; - Niger : l'ONG Femmes, Actions et Développement (FAD) ; - Sénégal : Forum Civil, l'Organisation Non Gouvernementale Démocratie, Droits Humains, Développement Durable (ONG 3D), Amnesty International (Section Sénégal), AfrikaJom Center ; - Tchad : le Centre d'études et de recherches sur la gouvernance des industries extractives et le développement durable (CERGIED) ;
----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

¹ Le projet devait se terminer en septembre 2023 mais une modification a été apportée sur la période couverte par le projet avec une extension de 9 mois qui porte la date de clôture effective au 30 juin 2024.

² En raison des défis sécuritaires, Oxfam au Burkina a demandé de remplacer la région du Sahel par la région du Plateau central.



OXFAM

	<ul style="list-style-type: none">- Région Afrique de l'Ouest : Africivistes, Women In Law and Development/ Femme Droit et Développement en Afrique (WILDAF), West Africa Civil Society Institute (WACSI) ;- France : Coordination Sud, Publiez ce que vous payez (PCQVP), le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), les organisations de diasporas sahéliennes en France, le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM).
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.2. Contexte du projet

Le projet est mis en œuvre dans un contexte de crises multidimensionnelles aiguës (alimentaires, sécuritaires, environnementales, humanitaires, etc.) au Sahel qui prend en partie racine dans les inégalités et un sentiment d'injustice profondément ancré au sein de la population et en particulier chez les jeunes. La pandémie de coronavirus a amplifié cette situation avec des impacts négatifs sur les moyens de subsistance des populations, les chaînes de valeurs, et les moyens d'accès aux services essentiels. Pour répondre à ces défis dans un Sahel fragile, Oxfam propose de travailler sur la réduction des inégalités en mettant en œuvre l'initiative « **Sahel – A égalité** » intitulée aussi « **Renforcement des bonnes pratiques et des mobilisations citoyennes en faveur de politiques publiques adaptées à la réduction des inégalités au Sahel** ». Le projet a pour but de renforcer le contrat social entre les populations sahéliennes à travers un appui aux capacités de partenaires pour augmenter les ressources publiques disponibles (fiscalité, aide, dette) et la participation citoyenne à la gestion de la chose publique (y compris via la protection et la diversification de l'espace civique), notamment afin de renforcer l'accès de tou-te-s aux services essentiels. Le postulat de départ étant qu'une société civile inclusive des aspirations des jeunes et des femmes, informée et diversifiée fera de la lutte contre les inégalités une priorité. Les activités sont mises en œuvre en partenariat avec des organisations locales de la société civile sahélienne.

a. Objectifs

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de la confiance entre l'Etat et les populations à tous les niveaux pour réduire les inégalités au Sahel à travers un contrat social refondé. Les objectifs spécifiques du projet sont déclinés comme suit :

- OS1 : Renforcer la collaboration entre les OSC sahéliennes et les autorités locales pour améliorer l'accès de tou-te-s aux services essentiels ;
- OS2 : Accompagner les acteurs de la société civile des pays sahéliens dans l'expression de leur demande d'augmentation, de redevabilité et de transparence des ressources publiques ;
- OS3 : Augmenter la participation effective des jeunes et des femmes, en particulier les plus marginalisés, sur les processus décisionnels qui les affectent dans un espace civique sécurisé et favorable.

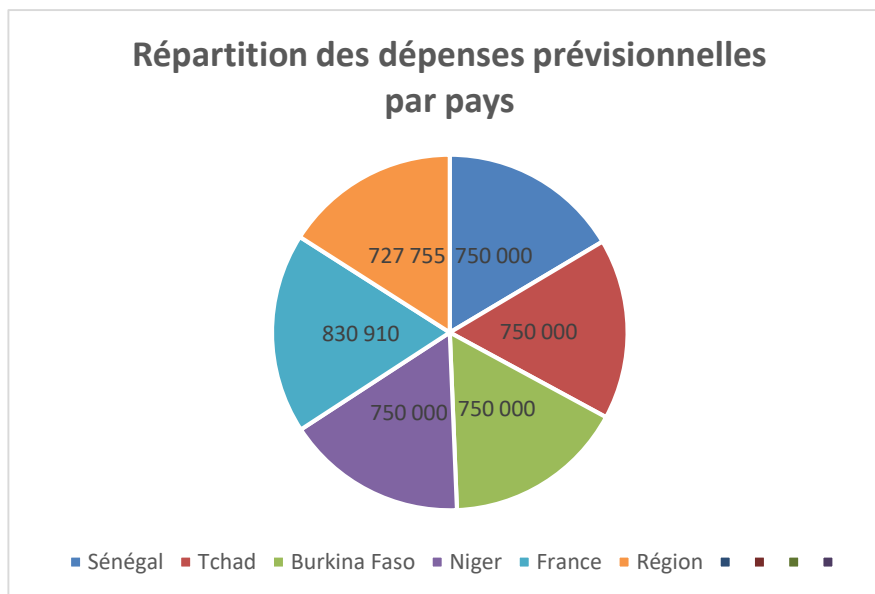
b. Plan de financement

Le projet est mis en œuvre sur une durée de 45 mois (Octobre 2020 – Juin 2024) avec l'appui financier de l'Agence française de Développement.

Le plan de financement initial s'établit comme suit :

AFD	3 500 000 €	60%
Oxfam France et missions au Sahel	2 333 359 €	40 %
Total	5 833 359 €	100 %

Répartition budgétaire :



Le Sénégal a reçu un budget additionnel de 55 000 euros déduit du budget de la France. Ce qui a porté son budget prévisionnel à **805 000 Euros**.

c. Bénéficiaires directs et indirects

Le tableau suivant présente le nombre de personnes ciblées par le projet par zone d'intervention.

Pays	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
Burkina Faso	7 500	750 000
Niger	5 000	500 000
Sénégal	4 900	300 000
Tchad	6 300	300 000
France	0	600 000
Total	23 700	2 450 000

d. Activités et principaux résultats escomptés

Objectif général : Contribuer au renforcement de la confiance entre l'Etat et les populations à tous les niveaux pour réduire les inégalités au Sahel à travers un contrat social refondé.	
Indicateur de suivi : Amélioration des indicateurs Mo Ibrahim et Transparency International pour les quatre pays	
<i>Objectif spécifique 1 : Renforcer la collaboration entre les OSC sahéliennes et les autorités locales pour améliorer l'accès de tou-te-s aux services essentiels</i>	
<i>Indicateurs de suivi :</i> -Augmentation des budgets alloués aux services publics essentiels (santé, éducation, protection sociale) - L'accès des femmes aux services publics essentiels s'améliore sur la période du projet	
Résultat 1 : Les inégalités en matière d'accès aux services publics essentiels (santé, éducation, protection sociale) et les bonnes pratiques sont documentées	
Indicateur : Augmentation des budgets alloués aux services publics essentiels (santé, éducation, protection sociale) en moyenne sur l'ensemble du territoire	
Principales activités prévues	Activité 1.1.1: Réalisation d'études d'analyse budgétaire dans les domaines de l'éducation, santé et protection sociale. Activité 1.1.2: Cartographie des services et de la distribution territoriale des services essentiels.
Indicateurs de suivi	- au moins 2 étude réalisées 1 Burkina Faso et 1 Sénégal, 15 articles de retombées de presse publiés, 2 réunions de présentation de l'étude organisées dans chaque pays ; - 4 cartographies réalisées, 1 cartographie exhaustive produite pour le Sénégal, 4 réunions de présentation des cartographies au niveau régional organisées.
Résultat 2 : Les Etats et les autorités locales sont sensibilisés sur les politiques publiques à mener et les moyens financiers nécessaires pour renforcer l'accès aux services publics essentiels (santé, éducation, protection sociale).	
Indicateur : le dialogue sur les questions des inégalités entre les OSC (notamment les organisations de femmes et de jeunes) de chaque pays et les autorités est renforcé (tant au niveau régional, national que local)	
Principales activités prévues	Activité 1.2.1 : Renforcement de capacités des collectivités territoriales sur les outils de planification territoriale sensibles au genre, à la fiscalité ; Activité 1.2.2 : Sensibilisation (et vulgarisation) sur l'importance de mettre en œuvre les Stratégies Nationales de Protection Sociale (SNPS) et autres politiques publiques au Tchad ; Activité 1.2.3 : Conduite de plaidoyer pour l'accroissement des budgets alloués aux services publics essentiels ; Activité 1.2.4 : Campagnes de sensibilisation pour l'accès aux services de base pour les femmes et les filles.
Indicateurs de suivi	- au moins 30 élus formés au Sénégal, 6 matrices réalisées ; - au moins 4 ateliers réalisés avec 100 participants au moins, 10 émissions de radio diffusées, 10 étapes du lobby tour au Tchad. - Au Tchad , au moins 4 fora réalisés avec 100 participants, 5 réunions du réseau de femmes et journalistes organisées. - Au Burkina Faso , au moins 3 notes d'analyse budgétaires produites, 3 communiqués de presse publiés, 10 publications mises on line. - En France , participation aux festivals d'au moins 2000 personnes en année 1, 3000 en année 2 et 5000 en année 3 -5 événements locaux par an en région (projections-débats, expositions, etc.), avec 30 à 50 personnes
<i>Objectif spécifique 2 : Accompagner les acteurs de la société civile des pays sahéliens dans l'expression de leur demande d'augmentation, de redevabilité et de transparence des ressources publiques</i>	
<i>Indicateurs de suivi :</i> -les OSC des pays se mobilisent pour contrôler et faire le suivi de la mobilisation des ressources budgétaires issues de la suspension/annulation des paiements de dettes en réponse à la crise du COVID19]	

- le dialogue avec les autorités nationales et régionales s'installe ou est renforcé (en fonction du contexte) sur l'importance de mettre en place une fiscalité progressive au Sahel]

Résultat 1 : : La société civile sahélienne dans son ensemble (OSC, media, parlementaires, chercheurs) est davantage en mesure de contribuer au débat démocratique sur l'annulation et les remises de dette et la mobilisation des flux financiers liés à l'aide publique au développement

Indicateur : le niveau de l'indice de budget ouvert (IBO) pour les pays où il est disponible s'améliore sur la période couverte par le projet.

Principales activités prévues	<p>Activité 2.1.1 : Réalisation d'études sur la répartition des dépenses publiques et d'enquêtes de satisfaction sur les dépenses publiques ;</p> <p>Activité 2.1.2 : Sensibilisation des contribuables et promotion du civisme fiscal ;</p> <p>Activité 2.1.3 : Renforcement de capacités des communes et autres autorités décentralisées sur la mobilisation des ressources ;</p> <p>Activité 2.1.4 : Plaidoyer pour des réformes fiscales justes au sein des pays et pour une convergence au niveau régional ;</p> <p>Activité 2.1.5 : Cartographie des impôts et exonérations fiscales dans la région.</p>
-------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - au moins 2 études réalisées au Burkina Faso et au Sénégal, 6 réunions de présentation des études organisées dans chaque pays ; - au Sénégal, au moins 4 fora organisés auxquels prennent part au moins 100 participants, 15 retombées de presse. - Au Niger 20 animations réalisées avec au moins 2 000 participants, 10 émissions radio diffusées ; - 18 formations réalisées au Sénégal et auxquelles prennent part au moins 150 participants ; - au Burkina Faso : 60 participants, 3 documents de prise de position, 3 conférences de presse. - Au Sénégal : 18 réunions organisées avec les coalitions formées, 5 réunions facilitées et 1 guide distribué à toutes les collectivités locales. - En France : au moins un atelier de partage des bonnes pratiques organisé, 20 publications online, 10 retombées de presse ; - 1 cartographie réalisée et 3 réunions de présentation organisées.
----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultat 2.2 : Les bailleurs français et internationaux sont sensibilisés sur les impacts en matière de réduction des inégalités, d'une réorientation des flux de dette et d'aide internationale à destination du Sahel vers les secteurs sociaux

Indicateur : le flux d'APD du CAD de l'OCDE à destination de la santé et de l'éducation des pays du Sahel est en hausse

Principales activités prévues	<p>Activité 2.2.1 : Réalisation d'études sur l'efficacité de l'aide publique au développement au Sahel ;</p> <p>Activité 2.2.2 : Renforcement de capacités pour coordonner les efforts de plaidoyer auprès des principaux bailleurs et créanciers investis sur le Sahel ;</p>
-------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cartographie réalisée et 3 réunions de présentation organisées - 1 colloque réalisé, 1 visite terrain organisée avec au moins 5 parlementaires, 10 retombées de presse, 20 publications on line, 3 réunions de coordination de plaidoyer auprès des bailleurs publics français et 1 forum régional avec au moins 30 participants organisés
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultat 2.3 : Les processus budgétaires et fiscaux des Etats sahéliens sont plus transparents et les citoyen.nes sont en mesure d'exiger une plus grande reddition des comptes sur les ressources des Etats, tant au niveau national que local

Indicateur : un document sur l'analyse citoyenne du projet de Loi de Finances est disponible en faveur des services essentiels est disponible dans au moins 2 pays du Sahel.

Principales activités prévues	Activité 2.3.1 : Conduite d'actions de plaidoyer en faveur de la disponibilité et de l'accessibilité du public aux informations budgétaires ;
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Activité 2.3.2 : Renforcement des capacités des OSC, des parlementaires, des media et des mouvements sur le contrôle citoyen du budget et de la Loi de Finances et sur le suivi budgétaire ;</p> <p>Activité 2.3.3 : Renforcement des capacités des institutions de finances publiques pour la transparence budgétaire.</p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - 1 recherche produite et 3 réunions de présentation organisées, 10 réunions d'échanges entre le Burkina et Niger organisées, 3 ateliers de partage organisés avec au minimum 45 participants ; - Au Niger 5 réunions de l'Observatoire sont organisées, 16 sessions budgétaires sont organisées et touchent au moins 160 participants, 1 atelier avec au moins 30 participants est organisé, 10 points d'étapes sont effectués par les caravanes avec au moins 2 000 personnes touchées, 1 application réalisée, au moins 300 accès³ ; - Au Sénégal 10 formations organisées avec au moins 300 participants, 2 guides publiés, 100 exemplaires distribués ; - Au Burkina Faso 1 analyse produite, 6 réunions de partage du document organisées ; - Au Tchad 3 documents sur les budgets publics sont mis sur la plateforme numérique Mizania et consultés par 300 personnes, 3 ateliers de formation avec 100 participants au total sont organisés et 10 OSC sont engagées pour une fiscalité progressive). - A2.3.5. 15 réunions réalisées dans les 3 pays, 200 participants
<p>Objectif spécifique 3 : Augmenter la participation effective des jeunes et des femmes, en particulier les plus marginalisés, sur les processus décisionnels qui les affectent dans un espace civique sécurisé et favorable.</p>	
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p><i>Augmentation du taux de participation des jeunes et des femmes aux élections locales et nationales augmente</i></p> <p><i>-Augmentation des femmes et de jeunes candidats aux élections présidentielles et législatives</i></p> <p><i>- Augmentation des femmes et des jeunes en politique aux niveaux local et national</i></p>	
<p>Résultat 3.1 : Des lois progressives concernant les libertés d'expression, d'assemblée et d'association sont connues et respectées, incluant le cadre juridique et pratique qui encadre le milieu digital (Protection de l'espace civique).</p>	
<p>Indicateur : Augmentation du nombre d'acteurs engagés dans les coalitions nationales d'ONG dans les 4 pays (composition de cette augmentation : 60% de femmes, 60% de jeunes femmes et de jeunes hommes)</p>	
Principales activités prévues	<p>Activité 3.1.1 : Développement d'études sur les cadres juridiques en vigueur ;</p> <p>Activité 3.1.2: Renforcement de capacités sur les lois relatives à la liberté d'association, d'expression et de réunion dans les pays cibles ;</p> <p>Activité 3.1.3 : Appui et/ou organisation de coalitions de défense de l'espace civique, d'acteurs de la société civile, de parlementaires, de media et autres parties prenantes et mise à disposition des outils de plaidoyer au niveau national et régional</p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - A3.1.1 : 2 études produites et 6 réunions de présentation organisées (au Niger et au Burkina Faso) ; - au Burkina Faso 3 réunions réalisées 2 formations organisées avec 50 participants ; - Niger 1 guide produit, 5 réunions de présentation organisées ; - au Burkina Faso 1 débat réalisé avec 200 participants, 15 retombées de presse, 1 formation réalisée avec 50 participants ; - au Niger 3 journées d'information avec 30 participants, 2 réunions avec les parlementaires (10 au minima), 1 concours de plaidoiries avec 30 écoles participantes, 1 prix organisé, 15 retombées de presse, 3 formations avec 30 bloggeurs, 1 système de tracking des violations de l'espace civique mis en place, 30 organisation participants au reporting ;

3 Ces indicateurs liés aux processus budgétaires et fiscaux au Niger ne sont plus vérifiables dans la Convention Programme du fait du retrait du partenaire ROTAB chargé de travailler sur la thématique au Niger. Ce retrait est effectué sur la demande de l'AFD.

Résultat 3.2 : Les sociétés sahéliennes sont davantage convaincues et en condition de garantir la participation effective des femmes et des jeunes aux processus de décisions à tous les niveaux (Promotion de l'espace civique)

Indicateur de résultat : Le nombre de femmes candidates à des mandats publics est en hausse sur la période couverte par le projet ;

Principales activités prévues	<p>Activité 3.2.1 : Cartographie/Etude sur la participation citoyenne des jeunes et des femmes dans les pays cibles.</p> <p>Activité 3.2.2 : Campagnes de sensibilisation sur la participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels ;</p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - au Tchad 1 cartographie produite et 3 réunions de présentation organisée, - au Niger 5 réunion du réseau, avec 10 participants, 2 études réalisées, 4 réunions de partage,) ; - Au Niger, 1 page Facebook créée, 300 abonnés, 50 tweets ; - en France : au moins un influenceur (30.000 followers tous réseaux confondus), 3 réunions avec la diaspora, 200 participants en total. - Les contenus digitaux Sahel produits avec des messages positifs atteignent > 500.000 personnes/an ; - Au Tchad, 100 influenceurs sont mis en réseau et 80 jeunes et de femmes sont formés sur les outils et techniques de suivi, la redevabilité sociale et l'activisme numérique

Résultat 3.3 : Les capacités des organisations de jeunes et de femmes, leaders au Sahel sont renforcées afin d'intégrer les nouveaux enjeux (Transformation de l'espace civique).

Indicateur de résultat : Augmentation en moyenne du nombre d'acteurs engagés dans les coalitions nationales d'ONG dans les 4 pays (composition de cette augmentation : 60% de femmes, 60% de jeunes femmes et de jeunes hommes).

Principales activités prévues	<p>A3.3.1 : Renforcement de capacités des jeunes et des femmes en matière de leadership et leur capacité d'influence ;</p> <p>A3.3.2 : Favoriser la participation de la société civile et surtout des jeunes et des femmes dans l'évaluation de la vision de la CEDEAO 2020 ;</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Tchad : 3 réunions organisées, 30 participants, 1 voyage organisé, 15 participants ; - Niger 30 écoles ont intégrées la participation civique dans leurs curricula, 1 observatoire sur les inégalités créées, 3 réunions organisées avec au moins 10 participants ; - Sénégal 3 formations sur les processus électoraux organisées avec 30 participants ; - Région : 1 atelier régional organisé avec 20 participants, 4 ateliers nationaux organisé avec 50 participants, 15 formations ; - 1 atelier, 50 participants, 8 étapes de lobby tour, 15 retombées de presse au niveau régional)

II. Type d'évaluation

Cette évaluation est sommative. Elle va mettre l'accent sur la contribution apportée par la Convention Programme aux changements induits par les activités déroulées sur le terrain.

III. Objectifs et méthodologie de l'évaluation

3.1. Justification / Objectifs de l'évaluation

La présente évaluation s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage et de redevabilité visant à apprécier les performances du projet et améliorer la qualité des interventions dans le futur. Ainsi, son objectif est de rendre disponible les informations quantitatives et qualitatives pour permettre d'une part, d'estimer, et d'analyser le niveau d'atteinte des réalisations, et d'autre part, permettre de répondre aux questions

d'évaluation qualitatives centrées sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience dans les réalisations, la viabilité/durabilité, la qualité des actions et des résultats.⁴

Objectifs spécifiques :

- Evaluer le degré de réalisation des activités et les résultats atteints tels que programmés dans le cadre logique du projet ;
- Analyser l'alignement des objectifs et des activités de la convention programme avec la stratégie Sahel d'Oxfam avec un accent spécifique, sur les changements internes visés par le projet tels que :
 - l'impact de la Convention Programme sur la structuration de la relation entre Oxfam France et les programmes d'Oxfam au Sahel ;
 - l'impact de la Convention Programme sur le renforcement des capacités d'influence d'Oxfam au Sahel
- Analyser les changements au niveau des groupes cibles dans les zones couvertes par le projet depuis le début et déterminer la contribution de la convention programme. Il s'agira d'identifier, à ce stade, les effets résultant des diverses interventions en lien avec l'amélioration de l'accès aux services de base, les politiques fiscales progressives (tant au niveau national qu'au niveau régional), le suivi des finances publiques et de la dette (participation, contrôle, transparence budgétaire), l'Aide publique au développement et la promotion de la participation des jeunes et des femmes et d'un espace civique ouvert ;
- Analyser le mode de mise en œuvre des recherches dans le cadre du projet (Identification des besoins en matière de recherche, méthodologie de recherche, utilisation et valorisation des résultats, Accompagnement d'Oxfam France) ;
- Analyser les objectifs fixés en termes de travail avec les partenaires (Pertinence du choix des partenaires en lien avec les thématiques du projet, mise en œuvre des activités, capacités de mobilisation des acteurs pertinents, collaboration avec Oxfam, ancrage des activités aux niveaux local, national et régional, renforcement des capacités) ;
- Analyser l'appropriation des objectifs de la CP par les associations partenaires et la montée en puissance du plaidoyer de ces dernières sur les questions d'inégalités ; y a-t-il des besoins de renforcement de capacités exprimés par les associations partenaires ? le cas échéant, ont-ils été couverts par la CP ?
- Quelles sont les modalités de sensibilisation des populations qui ont rencontré le plus de succès dans la première phase de la CP et qui pourraient être répliquées en phase 2 ?
- Evaluer le dispositif de mise en œuvre et de gouvernance du projet (Unité de coordination, comité de pilotage, canaux de communication, etc.), l'implication des associations partenaires dans cette gouvernance, du dispositif de gestion (Oxfam France, programmes d'Oxfam au Sahel, choix

⁴ Une seule évaluation finale est prévue dans le cadre de cette phase de la Convention Programme. Elle devrait être réalisée vers la fin du projet c'est-à-dire vers mai -juin 2024. Cependant, elle a été anticipée parce que le porteur du projet Oxfam France souhaiterait disposer des résultats en début 2024, les partager avec l'AFD et les utiliser pour la formulation de la deuxième phase de la Convention prévue en avril 2024.

stratégiques, opérationnels et méthodologiques pour la mise en œuvre du projet;) et du dispositif de suivi & évaluation.

- Disposer de recommandations pour une suite de projet :
 - ✓ quels sont les acquis de cette première phase en termes des thématiques ciblées, en termes de partenariats d'une part entre Oxfam France et les programmes d'Oxfam au Sahel et d'autre part entre Oxfam et les partenaires de la société civile ? quels sont les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de cette 1^{ère} phase ?
 - ✓ quels sont les principaux enjeux sur lesquels Oxfam et ses partenaires devraient centrer leurs interventions pour contribution efficace à la lutte contre les inégalités au Sahel ? y a-t-il de nouvelles préoccupations/thématiques qui devraient être prises en compte ?
 - ✓ face aux évolutions du contexte (coups d'état/ gouvernements de transition, société civile exigeante en matière de redevabilité vis-à-vis des autorités d'une part, dégradation des relations de plusieurs pays sahéliens avec la France d'autre part), quelles adaptations spécifiques à apporter aux objectifs et au dispositif du programme ?

3.2. Thématiques / questions évaluatives à traiter

Afin d'évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, et la durabilité du projet, et permettre la poursuite des actions dans les zones cibles, l'équipe évaluatrice tentera d'apporter des réponses ou recommandations aux thématiques suivantes concernant :

- Les résultats des stratégies de mise en œuvre des activités (approche partenariat avec OSCs locales, exécution des activités conformément au cadre logique, collaboration Oxfam, partenaires, autorités locales, nationales, régionales, etc.) ;
- les résultats sur la pertinence des recherches dans le projet et l'utilisation des produits de ces recherches pour lutter contre les inégalités (quelle prise de conscience des autorités et des acteurs de la société civile au niveau local et national) ;
- Les résultats sur la pertinence des activités liées à l'amélioration de l'accès aux services essentiels (éducation, santé) dans les pays du Sahel et leur capacité à contribuer à la réduction des inégalités ;
- Les changements induits par les activités sur la mobilisation des ressources au niveau local, national et international et leur orientation vers les services de base (justice fiscale, dette, Intérêts au niveau des autorités locales et nationales : collectivités territoriales et Etats et au niveau des citoyens) ;
- les résultats sur la transparence des processus budgétaires et fiscaux et la participation des citoyens dans ces processus tant au niveau national que local ;
- Les résultats sur le renforcement des capacités d'influence des jeunes et des femmes (participation citoyenne) et la promotion d'un espace civique ouvert (capacités à influencer les politiques pour une meilleure prise en compte des questions des inégalités au Sahel, contribution de l'outil numérique, stratégies face aux menaces) ;
- Les résultats sur la promotion de l'égalité homme/femme et de la prise en compte des jeunes dans le cadre du projet ;

- L'analyse de l'unité de coordination, comité de pilotage, du dispositif de gestion (Oxfam France, programmes d'Oxfam au Sahel) et du dispositif de suivi & évaluation.
- Proposer des recommandations pour la suite du projet.

3.3. Méthodologie

a. Pour la mission d'évaluation

Le nombre de jours est donné à titre indicatif, la durée devant s'échelonner sur une durée de 25 jours.

Travail préparatoire : 4 jours

- ✓ Revue documentaire : Prise de connaissance des principaux documents existants sur le projet : rapports annuels, etc,...
- ✓ Soumission de la note de cadrage méthodologique :

L'évaluateur ou l'équipe d'évaluateurs pourra faire des suggestions sur la conception et les approches de l'étude à appliquer (par ex : l'échantillonnage, la détermination de la taille de l'échantillon, les méthodes/instruments de collecte des données, les techniques d'analyse des données...) à travers une note de cadrage méthodologique et s'assurer que les méthodes sont adaptées à la population cible (unité d'analyse) et suffisamment solides pour fournir des réponses adéquates aux questions/hypothèses de recherche formulées.

- ✓ Discussions, échanges avec les parties prenantes du projet (Oxfam France, missions d'Oxfam au Sahel, Unité de Coordination).

Travail de terrain : 14 jours

- ✓ Discussions / entretiens avec l'équipe de Coordination, équipes Oxfam France impliquées dans le projet et les missions d'Oxfam au Sahel, entretiens avec les partenaires de mise en œuvre ;
- ✓ Revue documentaire : consultation de la documentation disponible ;
- ✓ Enquêtes auprès des bénéficiaires (Autorités nationales, autorités locales, OSCs, mouvements de jeunesse, mouvements de femmes, citoyens) des zones d'intervention ;
- ✓ Traitement et analyse des données et rédaction du rapport provisoire ;
- ✓ « Restitution à chaud » en fin de mission terrain (au niveau des pays visités).

L'évaluateur ou l'équipe d'évaluateurs devra se rendre obligatoirement au Sénégal (qui abrite l'Unité de Coordination) et dans un 2^{ème} pays au choix. L'état sécuritaire du pays choisi doit être pris en compte avant les déplacements. Pour les autres pays, le travail pourra se faire à distance. Toutefois le consultant devra s'assurer de la disponibilité des équipes au niveau de chaque pays pour assurer une bonne collecte de données. Le consultant devra également travailler avec les responsables MEAL de chaque bureau d'Oxfam.

b. Pour la restitution finale

Restitution et rapport : 7 jours

- ✓ 3 jours pour la rédaction du rapport provisoire ;
- ✓ 1 jour pour la restitution (présentation orale) du rapport provisoire (avec l'équipe de coordination, Oxfam France et bureaux pays) ;
- ✓ 2 jours pour la rédaction du rapport final (intégration des commentaires/observations sur le rapport provisoire) ;

- ✓ 1 jour pour la restitution du rapport final (virtuelle en présence de tous les bureaux des missions d'Oxfam concernés par le projet et les partenaires d'exécution) ;

Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront transmis à l'Agence Française de Développement.

IV. Modalités de l'évaluation

4.1. Moyens

a) Humains

L'équipe sera composée d'un ou de **plusieurs experts (international ou régional)**, couvrant, les compétences suivantes :

- ✓ Parle parfaitement le français, la connaissance de l'anglais est un atout ;
- ✓ Expertise des techniques d'évaluation ;
- ✓ Connaissance des problématiques de la Zone Sahélienne : crises multidimensionnelles ; Gouvernance, inégalités économiques et sociales, participation citoyenne, Espace civique ;
- ✓ Bonne connaissance du fonctionnement des organisations de la société civile sahéenne et les mouvements sociaux (participation à la gouvernance) ;
- ✓ Connaissances en travail d'influence et de Plaidoyer ;
- ✓ Très bonne connaissance des pays d'intervention du projet.

a) Financiers

L'enveloppe financière pour la réalisation de cette évaluation est estimée à un maximum de **30 000 € TTC.** (couvrant tous les frais liés à l'évaluation, transports sur place et internationaux, per diem ...)

Les propositions méthodologiques devront comprendre au moins ces éléments suivants :

- Compréhension des Termes de Référence ;
- Méthodologie de travail et résultats attendus ;
- Composition de l'équipe évaluatrice ;
- Annexes (CV des évaluateurs) ;
- Un budget prévisionnel détaillé compris dans l'enveloppe proposée.

4.2. Calendrier de l'évaluation

20/02 : publication de l'offre en ligne
15/03 : fin du processus de sélection
29/03 : fin du processus de contractualisation (contrat signé)
05/04 : rapport de cadrage
26/04 : fin de l'évaluation sur le terrain
10/05 : 1^{er} rapport provisoire
31/05 : rapport définitif

4.3. Produits attendus

Il sera demandé à l'évaluateur ou à l'équipe d'évaluation de fournir :

- **Un rapport de cadrage (ou note de démarrage)** à Oxfam avant le départ sur le terrain. Le rapport inclura:
 - ✓ les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain ;
 - ✓ le planning prévisionnel des visites ;
 - ✓ la liste des entretiens prévus lors de la mission prévus ;
 - ✓ la méthodologie employée ;
 - ✓ Les outils de collecte.

- **Un rapport provisoire** en français (en version électronique sous format Word) reprenant le travail de terrain de l'évaluation. Ce rapport sera remis avant la restitution permettant la prise de connaissance de l'ensemble des documents par l'équipe de coordination du projet, Oxfam France et les bureaux pays.

- **Un rapport définitif** en français (30 pages max) intégrant les amendements effectués lors de la réunion de restitution. Ce rapport définitif sera envoyé en version électronique et transmis à Oxfam qui pourra le diffuser si nécessaire.

Ce rapport final comprendra:

a) un rapport principal avec:

- ✓ Un rappel rapide des TdR et de la méthodologie employée ;
 - ✓ La liste des personnes rencontrées et des lieux visités ;
 - ✓ Une bibliographie éventuelle ;
 - ✓ les observations et résultats de l'évaluation, tels que définis dans les TdRs ;
 - ✓ l'analyse de l'impact des activités et de la perception par les partenaires et autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre;
 - ✓ des perspectives et conditions pour mener la deuxième phase du projet ;
 - ✓ des recommandations concrètes (liées aux observations et résultats de l'évaluation) et constructives pour une suite pertinente du projet et qui répond aux besoins du Sahel en matière de lutte contre les inégalités.
- b) Une synthèse – résumé exécutif (3 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

4.4. Critères de sélection de l'équipe d'évaluation

L'évaluateur ou l'équipe d'évaluateurs est invité (e), en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire des propositions techniques et financières pour la réalisation de l'évaluation.

La proposition technique sera évaluée sur la base des critères de sélection basés sur la qualité et les coûts (QCBS) :

- ✓ La fiabilité générale de l'évaluateur ou de l'équipe d'évaluateurs, leurs qualifications et expériences, leurs expériences de la zone, leur capacité à mener à bien la mission ainsi que la compréhension des termes de référence (30 %) ;
- ✓ L'approche méthodologique adoptée pour répondre aux termes de référence (45%) ;
- ✓ Les détails de la proposition concernant (25%) ;
 - le devis (Vols Internationaux, perdiem, déplacements intérieurs , honoraires Autres coûts) ;

- le chronogramme de réalisation de l'ensemble des prestations.

4.5. Modalités de réponse et modalités contractuelles

a) La proposition méthodologique, technique et financière

Les propositions méthodologiques, techniques et financières (réponse aux présents Termes de Référence), accompagnées des CV des experts, devront être retournées à Oxfam - au **plus tard le 12 mars** par voie électronique (email) à l'attention de:

- Mme Aminata MBENGUE DIOP– Coordonnatrice de projet – email : aminata.diop@oxfam.org
- Oumarou Adamou HAINIKOYE: Responsable financier – email : oumarou.adamou.hainikoye@oxfam.org
- Ndeye Touty GUEYE – Responsable Gestion et Administration – email : Touty.Gueye@Oxfam.org
- Benjamin WESTERCAMP : Responsable des Partenariats Institutionnels – email : bwestercamp@oxfamfrance.org

b) Contrat et paiement

Un seul et unique contrat (en Euros) sera signé avec l'équipe des évaluateurs s'il s'agit d'une équipe d'experts.

Le paiement s'effectuera en 2 tranches distinctes :

- 50% à la remise du rapport de cadrage ;
- 50% après validation du rapport final.

4.6. FRAUDE ET SAUVEGARDE

Oxfam est une organisation qui condamne toute discrimination et se bat pour la justice. Oxfam entend appliquer une tolérance zéro à l'égard de la fraude, du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels au sein de l'organisation. Plus d'informations sont disponibles ici <https://www.oxfam.org/fr/decouvrir/qui-sommes-nous/politiques-et-procedures-de-prevention>.

Un formulaire d'alerte est disponible ici : <https://oxfam.clue-webforms.co.uk/webform/misconduct/fr> pour signaler toute inconduite.